



Pourquoi une fête de la Forêt du Bager le 23 septembre 2023

FESTIV'ARBRES

Le 19 juin 2023 une convention a été signée entre la commune,

le WWF mais aussi avec l'ACCOB, le CEN, l'ONF et le LPA de Soeix.

L'association ACCOB qui rappelons-le, a été à l'initiative de la nouvelle gestion des forêts d'Oloron et de la sauvegarde de nombreuses espèces protégées dès 2018 (alors que H.L. pro-carrières était maire d'Oloron)

Vu les résultats obtenus dernièrement, l'ACCOB souhaitait créer un petit événement pour fêter cette belle victoire.

La date retenue pour cette occasion est le **23 septembre 2023**. [Lire plus...](#)

Il aura fallu deux années de réunions, d'explications en COPIL (Comité de Pilotage créé à la demande de l'ACCOB dès 2018) mais également en parallèle de plusieurs rencontres avec l'ONF pour parvenir à cet heureux dénouement.

Beaucoup d'explications, de pédagogie, de courriers documentés ont été nécessaires pour y arriver.

Victoire partielle tout de même puisque toutes les forêts d'Oloron n'ont pas eu la faveur d'être protégées comme **la forêt du Bager**.

Cependant, nous n'allons pas minimiser notre joie puisque la plus grande forêt, **la forêt du Bager est désormais bien préservée**.

Nous avons travaillé avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (CENNA) durant des dizaines de jours, à réaliser des relevés, des inventaires de vieille forêt, qui fait qu'aujourd'hui, 120 ha de gros arbres sont placés en îlots de sénescence (*Protégés sur le long terme*). **Dans ce riche milieu de feuillus, plus aucun arbre ne sera abattu !**

Une forêt de feuillus est en soi une réserve d'eau et préserve également les eaux superficielles (cours d'eau) mais aussi souterraines (aquifères alimentant Oloron et Ogeu entre autres).

De ce fait, l'ACCOB a réussi à faire prendre en compte la préservation d'un périmètre de 20 mètres de part et d'autre des rus et ruisseaux, lieux où, grâce à nos inventaires ont été relevées, certaines pour la première fois, des espèces protégées et/ou endémiques...(*Ecrevisse à pattes Blanches, calotriton des Pyrénées, desman, crossope aquatique, chabot des Pyrénées, saumon Atlantique, etc...*)

Même chose pour la protection des berges tout au long du Gave d'Ossau où nous avons réussi à faire comprendre aux élus la nécessité d'augmenter ce périmètre à un minimum de 40 mètres cette fois.

Ce sont des centaines d'heures, d'interminables inventaires réalisés par l'ACCOB, qui ont fait prendre en compte la fragilité de ces milieux aquatiques et des nombreuses espèces y vivant.

Ainsi, environ 70 ha supplémentaires de forêt ont de ce fait été préservées, avec une gestion très attentionnée de ces zones par l'ONF.

Très important également, la gestion de la forêt du Bager et quelques parcelles dans les autres unités passent de gestion futaie régulière, **en gestion futaie irrégulière à couvert continu**. Cela veut dire qu'il n'y aura plus de coupes rases ou assimilées dans ces parcelles de feuillus.

A cela s'ajoute un **Ensemble Arboré Remarquable** (EAR) qui borde le sentier pédestre situé entre la **Borne 12** et le col du **Cerisier**. Espace où seront conservés nombre de gros arbres remarquables. Le Président de A.R.B.R.E.S. **Georges Féterman** attend l'invitation de M. le Maire pour signer la labellisation de ce nouvel EAR.

La totalité de ces espaces protégés fait la joie, la fierté de l'ACCOB qui a travaillé sans relâche à ce sujet pendant deux années. Il est à noter également la présence du **dicrane vert** relevé par les services spécialisés de l'ONF. Cette mousse patrimoniale apporte également une protection sur toute une parcelle où elle est richement implantée. Cette dernière est recensée aussi sur nombre d'arbres repérés lors des marquages des périmètres de ruisseaux, notamment sur le bassin versant proche du Gave d'Ossau.

Nous remercions vivement le **CEN** qui a eu la merveilleuse idée d'interpeller le **WWF** pour apporter un

financement relatif au manque à gagner pour la commune, du fait de la soustraction des surfaces protégées à l'exploitation, donc d'un revenu amoindri de vente de bois.

WWF : Apport de **315 000 Euros**. (Paiements pour Services Environnementaux, PSE)

A noter aussi que le WWF participe financièrement à la création « du **Sentier Découverte** » que notre association souhaitait mettre en place depuis des années et à l'accueil du public avec des aménagements spécialisés (*Tables pique-nique, abri à la Borne 11 avec une cabane et table, le tout réalisé par la commune avec du bois local*).

Il s'agit d'une piste longeant l'Ensemble Arboré Remarquable sur une distance d'environ 2.3 km.

Nous travaillons actuellement avec les **services techniques de la ville d'Oloron** et **WWF** sur l'aménagement de ce dernier.

Nous sommes heureux que l'**ONF**, la ville aient à terme accepté d'écouter et compris, de suivre les initiatives et recommandations de l'ACCOB. **Cette fois, nous les félicitons pour avoir pris cette décision, de pérenniser l'une des plus belles forêts de feuillus de la chaîne Pyrénéenne.**

De fait, c'est la biodiversité qui en bénéficiera, mais pas seulement, l'homme également.

En inscrivant cette nouvelle gestion, **exemplaire au niveau national**, en protégeant comme il est fait la biodiversité, nous léguerons aux prochaines générations, une forêt, des ruisseaux, des ressources en eau pour qu'ils puissent à leur tour en profiter comme nous le faisons aujourd'hui.

Il faut savoir qu'il ne reste que 3% de vieilles forêts, donc de gros arbres sur l'ensemble de la chaîne des Pyrénées.

L'ACCOB se réjouit d'avoir réussi à faire préserver par la municipalité ce petit bout de paradis qu'est la forêt du Bager avec tout le riche vivant inféodé à ces lieux.

L'association continuera à rester vigilante sur tous les vecteurs cités ci-avant, sachant que sur la convention signée, c'est notre association l'ACCOB, qui est chargée de faire certains suivis et contrôles, notamment sur le respect de bonne gestion des coupes le long des nombreux cours d'eau... et l'éventuel impact sur la biodiversité...avec le **CENnA**.

Nous sommes également liés à une convention avec le Lycée Professionnel Agricole de Soeix (LPA) en matière de pédagogie pour accompagner les étudiants, aider à les former, les guider autant dans les divers inventaires que nous réalisons dans la forêt, que sur les différentes parcelles protégées ou en exploitation.

Un beau programme à réaliser : le passage de notre savoir aux jeunes pour les sensibiliser, les orienter.

L'ACCOB s'y emploiera avec toute la ferveur qu'on lui connaît.

Par ailleurs, nous avons le plaisir de travailler avec des particuliers mais aussi avec des élus.es qui souhaitent profiter de l'**exemple** que nous avons insufflé sur notre **territoire**.

Pour exemple, des réunions d'information en matière de gestion des forêts, d'autres pour faire des inventaires concernant d'éventuelles « vieilles Forêts » mais aussi pour réaliser des inventaires faune/flore...

A d'autres moments, l'ACCOB étant correspondante de l'association **A.R.B.R.E.S.** ce sont des inventaires de parcelles forestières, d'arbres exceptionnels pour réaliser des bilans ... Nous sommes aussi appelés en tant que représentant de « **Forêts Préservées** » (Achats ou dons de forêts à préserver pour les conserver en libre évolution)

<https://foretspreservees.com/>

WWF : *Fonds mondial pour la nature*

CENnA : *Conservatoire des Espaces Naturels nouvelle Aquitaine*

A.R.B.R.E.S. : *Arbres Remarquables Bilan Ressources Etude Sauvegarde*

ONF : *Office National des Forêts*

LPA : *Lycée Agricole Professionnel d'Oloron Ste Marie (Agrocampus 64)*

ACCOB : *Association pour le Conservation du Cadre de vie d'Oloron et du Bager*

✓ Président : Jean Claude Dutter
ACCOB - Septembre 2023